

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DE LA COMMUNE DE
VERBIESLES

Séance du vendredi 24 septembre 2021

Nombre de membres

En exercice : 11
Présents : 07
Votants : 10

Nombre de membres

En exercice : 11
Présents : 07
Votants : 10

Par suite d'une convocation en date du 17 septembre 2021, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle des fêtes, le vendredi 24 septembre 2021, sous la présidence de Stéphane Vernier 1^{er} adjoint.

Etaient présents : Mmes Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, MM. Hervé Henry, Vincent Gauthier, Julien Ossola, Eddie Pfister, Stéphane Vernier.

Absents excusés : Mmes Marie-Noëlle Hubert, Bernadette Gaulot donne pouvoir à Monsieur Stéphane Vernier, Anne Braud donne pouvoir à Madame Brigitte Bongard, Mr Jean-Damien Bourillon.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le 1^{er} adjoint ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Cécile Boutellier est désignée comme secrétaire de séance.

Adoption du Compte rendu du 10 septembre 2021.

Le compte-rendu du vendredi 10 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Dossier urbanisme Orange : Délibération N° 43/2021

Monsieur Stéphane Vernier, 1^{er} adjoint au Maire fait le point sur le dossier urbanisme déposé par Orange pour l'implantation d'un relais de radiotéléphonie.

Après avoir pris connaissance du dossier, le conseil municipal délibère et décide de voter pour à l'unanimité.

Stockage de bois au bois millet : Délibération N° 44/2021

Monsieur Stéphane Vernier, 1^{er} adjoint au maire rappelle que lors du conseil municipal du 10 septembre 2021, il avait été décidé à l'unanimité de ne pas autoriser de stockage de bois au Bois millet.

Une nouvelle rencontre a eu lieu avec l'agent de l'ONF qui précise que le volume de bois à stocker est de 150 m³.

Un accord a été trouvé avec un propriétaire privé pour un premier stockage de 75 m³ et qu'il reste 75 m³ à stocker.

La parcelle concernée est en situation d'enclave.

Le bois était stocké habituellement sur un terrain privé qui n'est à ce jour plus mis à disposition. Il devient urgent de trouver un autre lieu de stockage car les arbres dépérissent et deviennent dangereux.

Il s'avère que légalement la commune de Verbiesles ne peut pas interdire ce stockage du fait de l'enclavement.

Le problème devient récurant pour les propriétaires privés et les communes de Luzy et Verbiesles.

La création d'une place de dépôt devra être étudiée et le coût à chiffrer avec les riverains concernés.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'autoriser à 7 voix pour et 3 abstentions le stockage de bois au bois millet.

La date du prochain conseil est fixée au 29 octobre 2021 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

Séance du vendredi 24 septembre 2021

Délibération N° 43/2021 : Dossier urbanisme Orange

Délibération N° 44/2021 : Stockage de bois au bois Millet

Marie-Noëlle Hubert
Absente excusée

Stéphane Vernier
Pouvoir de
Bernadette Gaulot

Hervé Henry

Brigitte Bongard
Damien
Pouvoir de Anne Braud

Ossola Julien

Bourillon Jean-

Absent excusé

Gauthier Vincent

pouvoir

Boutellier Cécile

Braud Anne
Absente excusée

à Brigitte Bongard

Pfister Eddie

Gaulot Bernadette
Absente excusée pouvoir
à Stéphane Vernier